



**Message pour célébrer les 20 ans de la Convention de 2003<sup>1</sup> :**  
**Patrimoine Culturel Immatériel, Solutions aux problèmes présents et futurs.**  
*Bachirou, Njoya*, Secrétaire Général, Fondation Princesse Momafon Rabiato NJOYA<sup>2</sup>

---

Le concept de « *Patrimoine culturel immatériel* » a été reconnu officiellement sur le plan international par l'adoption en 2003 par l'UNESCO de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Il exprime la dynamique culturelle contemporaine d'une communauté qui subit diverses influences, se réapproprie l'héritage transmis de générations en générations, l'adapte, le renouvelle sans cesse, le réinterprète et construit ainsi sa propre identité.

Malheureusement, beaucoup de Patrimoines Culturels Immatériels sont menacés de disparition par de multiples causes à savoir : la dévalorisation, le délaissement, l'abandon de ces éléments culturels, la rupture de la chaîne de transmission d'une génération à une autre, la mondialisation uniformiste représentée par l'envahissement de pratiques et valeurs véhiculées par la globalisation.

Il est donc urgent de sauvegarder ces savoir-faire et valeurs pour la transmission aux générations présentes et futures. Il est aussi un élément essentiel pour permettre à un peuple de montrer sa différence par rapport à d'autres

---

<sup>1</sup> Convention pour la sauvegarde du Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité.

<sup>2</sup> ONG Accréditée par l'UNESCO pour assurer des Fonctions Consultatives auprès du Comité Intergouvernemental de Sauvegarde du Patrimoine Culturel Immatériel.

sociétés, de manifester sa façon propre de penser le monde et sa capacité de création culturelle parce que chaque culture est une création originale. C'est contribuer à une meilleure connaissance mutuelle entre communautés présentes sur un territoire, chacune porteuse de sa propre culture, qui grâce à cela peuvent mieux vivre ensemble. En bref, le patrimoine culturel immatériel est un accès direct à la mémoire des peuples et une source vive où trouver des réponses aux défis de la paix et du Développement Durable.

Le patrimoine Culturel Immatériel permet parfois, sans qu'on s'en rende compte, de trouver des solutions à nombre de difficultés qu'une communauté et ses membres sont amenés à rencontrer. Certaines solutions anciennes peuvent s'avérer mieux adaptées aux problèmes actuels, le recours à la médecine et pharmacopée africaines dans notre pays, a proposé des solutions alternatives de médication, dans une situation de désespoir médical, l'adaptation agricole aux changements Climatiques. En fin de compte le patrimoine aujourd'hui est un instrument du développement économique territorial et du Tourisme Durable. En bref, le patrimoine culturel immatériel est un accès direct à la mémoire des peuples et une source vive où trouver des réponses aux défis de la paix et du développement durable.

Paradoxalement, 20 ans après, notre continent Africain est sous représenté sur la scène internationale malgré la grande richesse et de la diversité du patrimoine culturel immatériel africain en plus de l'implication intellectuelle active de l'Afrique dans l'adoption de la convention 2003 de l'UNESCO.

Vivement que la célébration des 20 ans de l'anniversaire de la Convention de 2003 soit un temps de prise de conscience pour l'humanité en général et l'Afrique en particulier parce qu'il est le Continent du Présent et d'avenir.